

ment a été le sanglant théâtre, et nous laisserons parler l'historien, car la meilleure manière de faire l'éloge du livre de M. Pavy, c'est de le citer. Il nous pardonnera de faire passer dans un froid résumé les nombreuses et poétiques pages qu'il consacre aux premières années du monastère des Cordeliers.

C'est à la noble famille des Grolée de Bresse (1), que durent leur premier établissement, à Lyon, les frères Mineurs (2) ou Cordeliers (3), enfans de François d'Assise. Le premier des Grolée connu dans nos annales, leur donna l'hôtel qui portait son nom avec ses magnifiques dépendances. Cet hôtel s'étendait depuis le portail nommé le Port du Rhône jusqu'à l'autre portail du nom de Port Charlet, c'est-à-dire tout l'emplacement compris entre le Rhône, les rues Stella, Grenette, Blanchère et Port Charlet. Des lettres-patentes de Philippe-Auguste, en date du 18 juillet 1220, confirment cette concession. Honoré III, par une bulle en date du 12 mai 1224, approuve les premiers travaux et accorde de riches indulgences à ceux qui concourraient à leur achèvement. Animé par ce pieux mobile, le zèle des Grolée, des Saint-Prix, des nobles et des bourgeois lyonnais, termina promptement la construction de l'édifice. Sur la rive du fleuve qui venait mourir aux pieds de leur enclos, les religieux établirent la sacristie, d'abord à la place occupée aujourd'hui par la maison Renard; en remontant la salle du chapitre, le réfectoire; au-dessus régnait une grande pièce

(1) Ainsi nommés pour les distinguer des Grolée du Dauphiné.

(2) Comme dans toute institution, l'orgueil des hommes avait établi ses catégories. Ainsi, sous le nom de frères Mineurs, on comprenait les ordres religieux d'une moins haute origine, les plus pauvres enfin. Ils s'appelaient même ordres Mendiants et se trouvaient au nombre de quatre, savoir : les Cordeliers, les Carmes, les Dominicains et les Augustins. C'est sans doute à cause de la frugalité de leur vie qu'on a donné le nom de quatre-mendiants aux quatre fruits secs que l'on nous donne au dessert. (L'Editeur.)

(3) A cause du cordon à trois nœuds qui serrait leur tunique.